

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Le STTP continuera de se battre pour la libre négociation collective

Ne pas diffuser avant 10 h 10

Le vendredi 23 novembre 2018

Ottawa – Ce matin, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et le Congrès du travail du Canada (CTC) ont dénoncé la loi de retour au travail du gouvernement Trudeau. Le STTP et le CTC réclament encore une fois la tenue de négociations libres et équitables entre le STTP et Postes Canada pour les deux plus importantes unités de négociation aux postes.

La décision du premier ministre Trudeau place son gouvernement en conflit avec l'ensemble du mouvement syndical et va à l'encontre de ses belles paroles d'appui pour les syndicats. C'est la première fois que le gouvernement Trudeau dépose un projet de loi de retour au travail, et le message qu'il transmet aux employeurs est inquiétant.

« Le droit de grève est un élément essentiel du processus de négociation collective. Sans lui, les employeurs n'ont aucune raison de négocier de bonne foi, et les travailleuses et travailleurs n'ont aucun recours pour exiger un processus équitable », a déclaré hier le président du CTC, Hassan Yussuff.

Le président national du STTP, Mike Palecek, déclare pour sa part que le gouvernement Trudeau réagit à une crise fictive. « Postes Canada semble avoir convaincu M. Trudeau qu'il n'y aura pas de fête de Noël sans loi de retour au travail. »

« Pourtant, le courrier circule et la population en est bien consciente. Les gens reçoivent leur courrier et les articles commandés en ligne. C'est exactement pour cette raison que nous avons eu recours à des grèves tournantes, pour ne pas nuire à la population. »

M. Palecek encourage fortement le gouvernement libéral à revenir sur sa décision. « Il n'est jamais trop tard pour agir selon ses principes déclarés, ajoute-t-il. Des négociations fructueuses sont possibles. Le gouvernement n'a qu'à prolonger le mandat du médiateur et à ordonner à Postes Canada de négocier de manière équitable. M. Trudeau a dit qu'il étudiait toutes les options, pourquoi pas celle-là? »

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Emilie Tobin, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou media@cupw-sttp.org (anglais)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com (français).